



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CA

Mardi 30 septembre 2007

LEGTA de Saint Germain en Laye

Étaient présents :

Christine BOURGET

Lucien CASTELLO

Emmanuelle CLAVERT

Claudie DELAGE

Sylvie DURVIS

Joëlle GUILLAUME

Patricia PERON

Joëlle RENOIR

Excusés :

excusés

Gérard RICHARD, Danièle HUET, Sylvie COLOMBEL, Nathalie ROUBAUD et Françoise OFFELMAN.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte-rendu du CA du 3 juillet 2008.
- 2/ Bilan financier
- 3/ Fonctionnement de l'adsma 78, inscriptions, billetteries.
- 4/ Questionnaire de satisfaction et mot de rentrée.
- 5/ Rôle des correspondants
- 6/ Calendrier de la saison 2008/2009
- 7/ Calendrier des prochaines réunions

8/ Questions diverses

La séance est ouverte par la présidente, Joëlle Renoir à 9 heures 45.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 3 juillet 2008.

Le compte-rendu du dernier conseil d'administration est approuvé.

2. Bilan financier.

Au 25 septembre 2008 il reste 12 053.74 euros en caisse. Il reste 20% de notre subvention annuelle à venir. (environ 4000 euros).

3. Fonctionnement de l'ADSMA 78, inscriptions, billetteries.

Piscine de Rambouillet : 5.60 euros l'entrée -30 % = 4 euros

4. Questionnaire de satisfaction et mot de rentrée.

Joëlle RENOIR a préparé un courrier destiné aux adhérents pour accompagner le questionnaire de satisfaction.

Le questionnaire est remanié pour y faire apparaître : le degré de satisfaction des agents sur les activités écoulées, leurs préférences ainsi que leurs souhaits.

Claudie DELAGE est chargée d'apporter les modifications et de le représenter à la prochaine réunion de bureau.

5. Calendrier de la saison 2008/2009.

Nabucco : tous les billets ont été vendus (6 personnes sur liste d'attente).

Juliette GRECO : L'ENSP, le LEGTA, la DDSV et la DDEA n'ont pas encore diffusé l'information, ce qui risque d'être dommageable pour l'activité. A ce jour, seuls deux agents sont inscrits. (20 places)

Charlotte de Turkeim samedi 8/ novembre 2008 21 heures à Epernon 20 places vont être achetées à 16 euros. (8 euros adhérents).

Préparer la diffusion avec date butoir au 15 octobre 2008.

Cirque chorégraphique Marie-Louise le 17 janvier 2009 à Villepreux. 19 euros (9.5 euros adhérents).

Quatuor « corps à cordes » le 18 novembre à Saint Germain en Laye. 33 euros (16.5 euros adhérents). Nous pourrions éventuellement reproduire ce spectacle qui passe également à Plaisir.

Rugby France-Australie : samedi 22 novembre au stade de France. (20 places)

Noël enfants : Le palais des merveilles sur glace – Villebon sur Yvette – dimanche 7 décembre à 14h30. 7 euros adhérent.

Sylvie GUILLOCHER-MEREL fournira les billets aux correspondants. Ceux-ci recenseront les participants dans leurs établissements et demanderont uniquement le nombre de billets.

Musée du quai Branly : février 2009

Fame : comédie musicale à l'espace Coluche de Plaisir. Vendredi 13 février 2009. 20 places.

Anne Roumanoff le 16 mai 2009 à 21 heures à Epernon 20 places à 20 euros (10 euros adhérents)

Opéra Garnier : Des options ont été posées pour 3 spectacles afin de satisfaire uniquement les agents sur liste d'attente.

Croisière sur la Seine : les 14 et 15 mars 2009. (140 euros) application du QF. (50 personnes).

Embarquement à Paris à 15 heures : le lieu de l'embarquement sera précisé ultérieurement.

Arrivée à 18 heures à Conflans Sainte Honorine : installation en cabine, jeux apéro, dîner, danse et nuit à bord.

Le lendemain, temps libre dans Conflans déjeuner à bord et retour sur Paris.

Transmettre le programme détaillé aux correspondants.

Randonnée pédestre à Paris : dimanche 14 juin 2008

promenade plantée avec pique-nique (s'il fait beau) ou resto.

Sortie à Poissy : musée du jouet, maison de le Corbusier – avril 2009.

6. Calendrier des prochaines réunions.

Réunion de bureau : le 18 novembre 2008 CEZ

Le 16 décembre 2008 ENSP

Conseil d'administration : le 13 janvier 2008 DDEA

7. Questions diverses.

Il y a eu un dysfonctionnement en juin au niveau de notre équipe de football. Suite à des problèmes comportementaux, et après un vote, la majorité des joueurs a décidé de ne pas rester pour la remise des médailles, le dîner et la nuit. Apparemment, l'esprit sportif et associatif n'a pas été de rigueur lors de cette rencontre.

L'ASMA Nationale a donc décidé de ne pas nous rendre la caution de 414 euros. Les frais de déplacement des joueurs ont déjà été remboursés par l'ADSMA78.

Le conseil d'administration décide à 10 voix contre 1 de reconduire son soutien à l'équipe l'an prochain sous conditions : leur conduite devra être exemplaire l'année prochaine et Jean LEBOEUF sera responsable de l'équipe.

La présidente va adresser un courrier nominatif à chaque joueur pour exprimer notre déception face à leur comportement.

Nous pourrions éventuellement louer un car pour transporter l'équipe et ainsi éviter les départs prématurés.

Lors de la diffusion des activités et dans la mesure du possible, Lucien CASTELLO nous joindra un doc pdf du site internet.

Joëlle RENOIR, Présidente clôture la séance vers 12 h 30.